

Délibération du Conseil d'Administration
du CCAS de FEYTIAT

L' An deux mil vingt six, le 02 février, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni à dix huit heures en session ordinaire à la Maison de la Famille et de la Petite Enfance de Feytiat, salle Pierre Doré, sous la Vice-Présidence de Mme Catherine GOUDOUD.

Nombre de membres en exercice : dix sept
Date de convocation : 21 janvier 2026

PRÉSENTS :

D. BARRIÈRE, JF. BATIER, MC. BODEN, M. BOISSONNEAU, S. BRACHET, JL. CHAUMON, C. COULAUD, C. GOUDOUD, M. LEPAGE, M. LEPETIT, JF. MELLIER.

ABSENTS EXCUSES :

V. BONICHON, C. CHERBEIX (procuration M. LEPETIT), P. DORE, D. GABOUTY, L. LAFAYE, C. VANNIER.

OBJET : AIDES EXCEPTIONNELLES

7 familles ont déposé un dossier de demande d'aide exceptionnelle.
Les dossiers ont été étudiés avec attention.

Après étude des 7 dossiers, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité :
- d'aider 5 familles pour un total de **1052,64€**.

Les aides attribuées seront versées directement aux différents créanciers.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré le 02 février 2026

Pour le Président et par délégation de signature,

La Vice- Présidente du CCAS

Catherine Goudoud



D2026CCAS01